

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE ULM - LYON

(épreuve n° 263)

ANNEE 2017

Épreuve conçue par HEC Paris

Voie littéraire

Le sujet proposé cette année était : « Les cultures humaines sont-elles des constructions ? ».

A cette question, les réponses apportées par les candidat(e)s ont présenté une assez grande uniformité : elles se sont majoritairement inscrites dans un cadre conceptuel plus anthropologique que philosophique. Centrées, pour la plupart, sur le rapport / culture, elles se sont soutenues de renvois, effectués de façon quelque peu convenue, à l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. Nombre de copies ont curieusement associé, voire complètement substitué, à ce traitement ethno-anthropologique du sujet, un examen sociologique de la culture considérée comme apanage d'une classe privilégiée, les analyses de Pierre Bourdieu étant alors particulièrement citées. Quelle qu'ait été la perspective choisie, on a relevé la prédominance de schémas explicatifs fondés sur un déterminisme étroit, ainsi que la place quasi inexistante faite, dans la construction des cultures humaines, au hasard, aux ajustements plus ou moins spontanés, au processus essai /erreur/reprise. On a surtout remarqué l'insuffisante attention portée au mot « construction », -ce qui a permis de ranger parmi les 'bonnes copies' celles dont les auteur(e)s se sont employé(e)s à donner sens et contenu au vocable en question et qui se sont distinguées par la variété des sources documentaires exploitées.

Sur le plan formel on notera le nombre important de copies peu soignées, -copies dépourvues d'introduction, sans annonce de plan, sans développement d'un raisonnement logiquement articulé, sans récapitulation conclusive. Il apparaît, à cet égard, que la pratique de la dissertation est très inégalement maîtrisée, -la dissertation se réduisant trop souvent à une suite de considérations procédant moins de lectures approfondies que de fiches sommairement établies. Aux négligences du style et à l'absence fréquente de plan s'ajoute enfin une orthographe défailante. Il conviendrait donc de rappeler aux candidat(e)s qu'une copie ne se signale pas seulement à l'attention du correcteur par l'intérêt de la réflexion qui s'y trouve déroulée, mais aussi par les qualités d'écriture et d'agencement qu'elle présente.